Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260304-14_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF

Nombre de conseillers :
En exercice 12
Présents 10
Votants 10
Pouvoirs 0

Date de la convocation : 27/02/2026

Le quatre mars deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe ESLAN, Maire.

Présents : ESLAN Philippe, BOUREL Cécile (arrivée à 21h10), DIVET Michel, DUCLOYER Arnaud, HEURTEL Marie Françoise, LEBLANC Jean-Pierre, POUESSEL Jean, RAZÉ Michel, ROUX Emmanuel, VALLÉE Florent
Absents excusés : BOUCHET Isabelle
Absents : MAIGNAN Valentin

Secrétaire de séance : VALLÉE Florent

14/2026	**Validation avenant à la convention entre la commune et le SDE35 pour l'effacement des réseaux électriques rue de la Forge**

Rapport de Monsieur Philippe ESLAN, Maire,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les élus avaient délibéré pour la réalisation de l'effacement des réseaux électriques rue de la Forge. La maîtrise d'ouvrage avait été confiée au SDE en 2022.

Il convient de modifier par un avenant, la convention initiale établie entre la commune et le SDE35 selon les modalités suivantes :

Depuis avril 2019 et pour renforcer la péréquation, les participations sollicitées par le SDE35 sont calculées par l'application des quantités réelles du chantier à un bordereau de prix spécifique correspondant à la moyenne des bordereaux des prix des entreprises attributaires des marchés du Syndicat.

Il s'avère que dans le cas de cette opération, l'application d'un bordereau moyenné a engendré un dépassement de 305.64 € de l'enveloppe prévisionnelle des travaux sur le réseau électrique.

Toutefois, pour l'ensemble des travaux, le reste à charge de la commune reste inférieur de 41,82 € par rapport à la convention initiale.

Il présente à l'assemblée l'avenant à la convention avec le bilan financier de l'opération.

Détail des modalités financières

Travaux sur le réseau électrique

Montant total des travaux	68 462.46 €
Taux subvention SDE	80 %
Montant de la participation SDE35	54 769.97 €
Montant de la participation commune	**13 692.49 €**

Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur le bilan financier de cette opération et soumet à l'assemblée délibérante l'avenant à la convention entre la commune et le SDE35.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants, décide :

- **De valider** le bilan financier présenté par le SDE35 pour cette opération,
- **D'approuver** l'avenant à la convention annexé à la présente délibération,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe ESLAN

BRUC-SUR-AFF (Ille-et-Vilaine)